

COMPTE-RENDU RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR du 4 juin 2015

Membres du Comité Directeur Présents : Michel Chambonnet ; Michel Moulin ; André Vielfaure Philippe Dusserre ; Stéphanie Joly ; Anne-Marie Durin ; Joel Belin ; Philippe Courbis ; William Moulin ; Bernard Guilhon, , Sèverine Fraysse, , Sandrine Bacconnier, Jean-Philippe Lagoutte.

Autres membres du club présents : Adeline Galifi, Emmanuel Vielfaure, Nicolas Galifi, Gérard Cros, Christelle Monti.

Excusés : Marc Arnaud ; Michel Audibert & Hélène Fournet, Cédric Abrines, Francis Gontier, Daniel Percio ; Claudie Bonnaud.

1 – Week-end de Dourbies :

Les participants sont, dans l'ensemble, très satisfaits, malgré la durée du trajet pour se rendre sur le site. Très bonne ambiance durant le séjour.

Beau temps frais et venté, mais surtout sans pluie.

2 – Randonnées du Val de Ligne :

Echec : pas de participants sur un circuit inadapté à la situation (uniquement 70 km non balisés....)

Voir si participation l'année prochaine, et surtout dans quelles conditions ?

3 – Ecole VTT :

1- Séjour à Ribes 1^{er} week-end de juin : 41 enfants inscrits & 23 adultes accompagnants

3 départs différents par niveau : St Etienne de Fontbellon, Uzer & Montréal

Merci aux parents qui assurent le co-voiturage, et à Claude Cochet qui va faire office de « surveillant de baignade »

Participation financière des participants (jeunes et adultes) : 25 € après déduction des subventions et de la participation du club.

2- Retour sur la descente de Bauzon : gâchée par la pluie du matin, heureusement le pique-nique a pu se dérouler sous abri à Jaujac. Merci aux personnes qui ont rendu cette mise sous abri possible.

4– VTT filles :

30 filles inscrites au séjour itinérant des 4 5 & 6 juillet. Départ de Saint Agrève et arrivée à Jaujac via Les Estables.

Participation du club à hauteur de 15% du coût par personne plafonnée à 20 €.

5 – Randonnées du Cheylard :

Le samedi 4 juillet : cette randonnée route est « patronnée » par le Codep, avec l'instauration d'un challenge aux 3 clubs les plus nombreux.

Le club s'engage « moralement » à être représenté, car cette randonnée a failli disparaître faute de participation suffisante en 2014 (week-end de la Valsloppet pour le CTAV).

7 – Fiesta du 28 juin:

Rendez-vous dès 10h30 pour la préparation du site.

Le courriel destiné aux licenciés sera envoyé par Sandrine en début de semaine prochaine, avec un rappel la semaine précédant la manifestation.

Il est, encore une fois, demandé aux participants d'amener une entrée ou un dessert.

Les présidents se « réservent » le choix du plat principal, et du breuvage apéritif (sangria ou marquisette).

8 – Randonnées des Vignerons et Béthanie :

Les parcours route sont prêts, restent les parcours VTT.

A déterminer rapidement, car les déclarations sont à faire au plus tôt.

Pour Béthanie, une reconnaissance des parcours VTT est prévue avant le 14 juin.

9 – Pédalons pour Alzheimer :

Ok pour la date du 4 octobre, et pour Ailhon avec le prêt de la salle des fêtes.

Francis a « réfléchi » aux parcours route, pour le VTT, prévoir 3 parcours 10, 20 & 30 km.

Penser à inscrire la randonnée au calendrier fédéral.

10 – Valsloppet 2016 :

Suite aux reconnaissances déjà effectuées, le départ ne pourra pas se faire de St Etienne de Fontbellon.

Voir Largentière ou Vinezac : Manu s'en occupe.

L'hébergement reste au camping des Châtaigniers à Laurac.

Le parcours du samedi est pratiquement finalisé, celui du dimanche bien avancé.

11 – Formations PSC1 :

7 candidats se sont fait connaître, contacter les pompiers pour une session courant septembre.

12 – Divers :

1- Moon bike VTT prévu début juillet (à priori le vendredi 3), avec un départ de Balazuc.

Demande de prise en charge du pique-nique par le club : ok sur la base d'un budget maximum de 150 €.

Contactez Manu pour plus d'info.

2- Pourquoi ne pas informer les diverses communes qui ont des licenciés au club ?

Cela permettrait peut-être de demander des subventions supplémentaires.....l'idée est lancée.

PROCHAINE REUNION : jeudi 2 juillet au local à 20h30